

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ
ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ



المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
كتابة الحولة المكلفة بالصيد البحري

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Secrétariat d'Etat Chargé de la Pêche Maritime

DIRECTION DE LA FORMATION MARITIME, DES GENS DE MER ET DU SAUVETAGE

AVIS DE CONCOURS

Le Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts, chargé de la Pêche Maritime, organise au titre de l'année 2025-2026 un concours pour la préparation des diplômes de techniciens filières Pêche et Machineaux niveaux des Instituts de Technologie des Pêches Maritimes (ITPM) d'Al Hoceima, Larache, Safi, Tan-Tan et Laâyoune.

Date du concours : Le samedi 26 Juillet 2025 à 08 heures.

Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature : Le lundi 21 Juillet 2025 à 16 heures.

Durée des études : deux (2) ans.

Mode de formation : Formation initiale résidentielle (internat selon les capacités des établissements de formation).

Conditions de participation au concours :

Pour les lycéens :

- Avoir le niveau du baccalauréat scientifique ou technique ;
- Etre âgé de 30 ans au plus au 31 décembre 2025.

Pour les professionnels :

- Etre titulaire du diplôme de qualification professionnelle maritime ;
- Justifier avoir accompli au moins 12 mois de navigations maritime à bord des navires de pêche.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une demande manuscrite ;
- Une copie de la CNI ;
- Les relevés de note de la première année du baccalauréat et du premier semestre de la deuxième année du baccalauréat pour les candidats lycéens ;
- Un certificat de scolarité retiré du système « MASSAR » ou visé par la délégation provinciale du Ministère chargée de l'Education Nationale pour les candidats lycéens ;
- 2 enveloppes timbrées mentionnant le nom et l'adresse du candidat ;
- 2 photos récentes (revêtues au dos du nom et prénom du candidat) ;
- Une copie du diplôme de qualification professionnelle maritime certifiée conforme par l'établissement ayant délivré le diplôme et un relevé de navigation récent (ne dépassant pas trois mois) pour les candidats professionnels.

Le concours comporte :

-Pour les lycéens :

Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de mathématiques, de physique et de connaissances générales dans le domaine de la pêche maritime en langue française.

-Pour les professionnels :

. Section Machine :

Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de sécurité maritime, de machine marine, d'électricité et de langue française.

. Section Pêche :

Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de sécurité maritime, de techniques de pêche, de navigation et de langue française.

Les dossiers de participation au concours pour les filières pêche et machine doivent être adressés aux Instituts de Technologie des Pêches Maritimes aux adresses suivantes :

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Al-Hoceima, BP 41, Al Hoceima
Tél: 053998 27 50. WWW.itpm-alhociema.com

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache, BP 582, Hay Nador.
Tél : 0539501568. WWW.itpm-larache.ma

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Safi, Route d'El Oualidia, B.P : 361, Safi.
Tél : 0524 66 81 55. WWW.itpm-safi.ac.ma

-Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Tan-Tan, Aloutya, Tan-Tan. B.P :193,
Tél : 0528 87 90 82

-Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Laâyoune Filière, BP 1036-83 Laâyoune Marssa.
Tél : 0528 998296. WWW.itpm-laayoune.ac.ma

N.B : Avant l'inscription définitive, les candidats admis au concours subissent un examen médical sous la supervision de l'établissement de formation maritime en vue de prouver leur aptitude physique pour l'accès au métier de marin.

